

**Domaine** : Santé

**Filière** : Sage-Femme

**1. Intitulé du module : Physiologie du post-partum et écarts de la norme  
2026-2027**

**Code** : BSc – S.SF.370.1005.F.23

**Type de formation** : Bachelor

**Niveau** : Module de base

**Type** : Module principal

**Caractéristique** : ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

**Organisation temporelle** :

- ☐ Module sur 1 semestre  
☒ Module sur 2 semestres  
☒ Semestre d'automne  
☒ Semestre de printemps  
☐ Autre : .....

**2. Organisation**

Crédits ECTS : 6

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence en cours est requise, en cas d'absences répétées ou d'absentéisme, un travail individuel est demandé

**3. Prérequis**

- ☐ Avoir validé le module ..... ☐ Avoir suivi le module .....  
☒ Pas de prérequis ☐ Autre : .....

**4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage**

**Rôles et compétences visées**

**A. Rôle d'Expert·e** : Compétences ☒ Ab1 ☒ Ab2 ☒ Ab3 ☐ Ab4 ☒ Ab5 ☐ Ab6 ☐ Ab7

**B. Rôle de Communicatrice·eur** : Compétences ☒ Bb1 ☐ Bb2 ☐ Bb3

**C. Rôle de Collaboratrice·eur** : Compétences ☒ Cb1 ☐ Cb2 ☐ Cb3

**D. Rôle de Leader** : Compétences ☒ Db1 ☐ Db2 ☒ Db3

**E. Rôle de Promoteur·eur de la santé** : Compétences ☒ Eb1 ☐ Eb2 ☐ Eb3

**F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur** : Compétences ☒ Fb1 ☒ Fb2 ☒ Fb3

**G. Rôle de Professionnel·le** : Compétences ☐ Gb1 ☒ Gb2 ☒ Gb3 ☐ Gb4

## Objectifs généraux d'apprentissage

- Évaluer les processus d'adaptation et de restauration chez la mère durant la période de post-partum
- Évaluer les processus d'adaptation et de développement du nouveau-né et du nourrisson
- Évaluer la mise en place de l'allaitement, du point de vue maternel et néonatal
- Évaluer les processus psycho-affectifs de la périnatalité et l'apprentissage des nouveaux rôles de la mère et du père/partenaire
- Développer des actions de prévention et de promotion de la santé en partenariat avec les femmes, les pères/partenaires
- Justifier les actions autonomes spécifiques du rôle professionnel sage-femme en période postpartum et en collaboration interprofessionnelle

## 5. *Contenus et formes d'enseignement*

### Contenus

- Post-partum à court, moyen et long terme
- Alimentation de la femme enceinte et allaitante
- Contraception et consultation de la 6ème semaine post partum
- Rééducation périnéale
- Allaitement et alimentation du nouveau-né
- Maternage : prévention des accidents, puériculture, couchage, mobilisation, prévention de la mort subite du nourrisson, utilisation des écrans
- Compétences du nouveau-né, échelle de Brazelton
- Réanimation néonatale (théorie)
- Nouveau-né : ictère, test de dépistage, douleur, antalgie, pleurs, sommeil
- Croissance staturo-pondérale et développement psychomoteur de l'enfant
- Massage, portage
- Dynamique familiale
- Syndrome post-traumatique périnatal
- Consultation postpartum à domicile
- Pharmacologie

### Modalités pédagogiques

- |                                                         |                                                                    |                                                   |
|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral     | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire                      | <input type="checkbox"/> Projet                   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation                     | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale   | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : Jeu sérieux |                                                   |
|                                                         | .....                                                              |                                                   |

## 6. *Modalités d'évaluation et de validation*

- |                                                     |                                          |                                        |
|-----------------------------------------------------|------------------------------------------|----------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral            | <input type="checkbox"/> Pratique      |
| <input type="checkbox"/> Dossier                    | <input checked="" type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ..... |
| <input type="checkbox"/> .....                      | <input type="checkbox"/> .....           |                                        |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation

- |                                                           |                                                         |
|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible  | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input checked="" type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

### Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

## 8. Remarques

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

## 9. Bibliographie principale

- Calais-Germain, B. (2012). Le périnée féminin et l'accouchement. Méolans-Revel, France : Désiris.
- Coad, J., Pedele, K., & Dunstall, M. (2020). Anatomy and physiology for midwives (4th ed.). Elsevier.
- Lissauer, T., Fanaroff, A. A., Miall, L., & Fanaroff, J. M. (2020). Neonatology at a glance. Chichester : Wiley Blackwell
- Marshall, J. E., & Raynor, M. D. (Eds.). (2020). Myles Textbook for Midwives (17th ed.). Elsevier.
- Medforth, J., Bell, L., Walker, A., Battersby, S. & Stables, S. (Éds.). (2024). *Manuel Oxford en sciences sage-femme (3e édition)*. RMS Editions : Médecine & Hygiène.
- Wambach, K., & Spencer, B. (Eds.). (2024). Breastfeeding and human lactation (7th ed.). Jones and Bartlett Learning.

## 10. Enseignant.e.s

Enseignant.e.s de la filière sage-femme, sage-femmes et intervenant.e.s externes

**Responsable de module** : Murielle Caldelari & Christelle Kaech

Descriptif validé le 28 août 2026 par Murielle Caldelari